Servitudes d'urbanisme

Porter à connaissance de l'État à l'échelle de la Communauté de communes de Pouillon

Document établi le 01/07/2016

Direction départementale des territoires et de la mer

www.landes.gouv.fr

ATTENTION

La direction départementale des territoires et de la mer des Landes ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude du report de ces servitudes, Celles-ci étant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants, bénéficiaires, gestionnaires, ...)

Pour instruire un avis sur un dossier proche du tracé d'une de ces servitudes, il est nécessaire de consulter le gestionnaire de la servitude.

Légende

Zonages administratifs

- Communes
- Parcelles
- EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Servitudes d'urbanisme

- Zones de présomption de prescriptions archéologiques
- Classement sonore des infrastructures de transports terrestres - Secteurs

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres - Axes

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5
- Forêts soumises au régime forestier
- Forages pétroliers

Impression du29 / 7 / 2016
Par : DDTM40\MCPT_ep
Tous droits de reproduction réservés
[% IPathProjet %] / PAC_SU_ep_Q212.qgs

Source
Fonds cartographique : ©IGN Bd Parcellaire® 2014, ©IGN Bd CARTO 2013
Données : 6STAP40, DDTM40, DRAC Aquitaine

